

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	année	semestre	3 mois
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	6.50	3.25	2.—
Envoi par numéro	11.—	5.50	3.—
	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

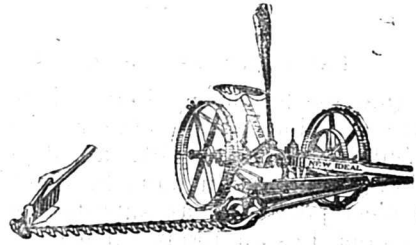
Canton Suisse Etranger

La ligne ou son espace . . . 0.10 0.20 0.30

Réclames 0.40

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „l'administration du Journal“ à Sion



Représ. Mr. E. de Riedmatten, Batassé, Sion.

FRITZ MARTI Soc. anon. Berne. Dépôt à Yverdon

FAUCHEUSES „DEERING IDEAL“ à 1 et 2 chevaux verticales et non verticales, de construction nouvelle et excellente, appropriées pour tous les terrains, coupe rase. 12300 de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable, qui n'a point été atteint par d'autres systèmes.

La faucheuse „Deering“ coupe aussi l'herbe couchée par l'effet de la neige.

FANEUSES solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés.

RATEAUX A CHEVAL, forts et légers, travaillent proprement et manœuvre facile.

RATEAUX A MAINS

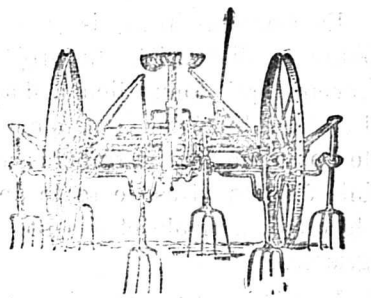
MONTE-FOIN, d'excellente construction, pince solide en acier à ressort, dents flexibles, ne se pliant pas. Plus de mille en fonction en Suisse, à la meilleure satisfaction.

Presse à foin. Bineuses et butteuses. Charrues Brabant doubles.

Cultivateurs, machines à semer, herbes, pompes à purin.

Livraison à l'essai — Garanties étendues — Facilité de paiement

Prière de demander nos prospectus.



FERS et QUINCAILLERIE

Vve. Basile Perraudin

Grand Pont SION Grand Pont

Avis sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours en magasin un grand choix d'articles de saison: instruments agricoles, faux de lres. marques, râteliers, fourches cerclorètes, rablets, pioches, pelles, etc., ainsi que des ustensiles de ménage en tous genres:

théières, cafetières, plateaux en nickel, etc.. Articles en aluminium et autres.

Fourneaux potagers, fers à repasser nicklés et ordinaires.

Marchandises de 1er choix.

Prix modérés

CHIEN

On demande une chienne St-Bernard ou croisée, grande race, n'importe l'âge et les défauts. Indiquer la couleur, la taille au garrot, et le prix. Adresser offres de suite.

J. Magnenat, Orbe (Vaud).

En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon *extrait* goîtreux suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement *bourdonnement* et *durété d'oreilles*, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E. 76

Thés de Ceylan de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

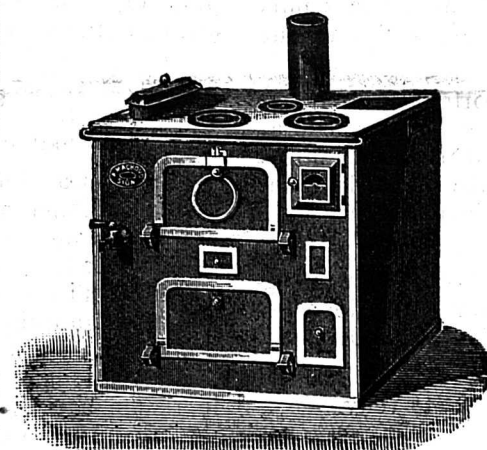
GENEVE

Demandez ce thé à votre épicerie

SULFATAGES

Bouillie Eclair, et pulvérisateurs

Vermorel, Bouillie la Renommée, contre le mildiou, Bouillie la Renommée au soufre mouillable contre le mildiou et l'oïdium.



POTAGERS

garnis, économiques, brûlant tous combustibles: fonctionnement assuré.

Chez A. Machoud

Md. de fer, — SION

vis-à-vis de l'épicerie SELZ

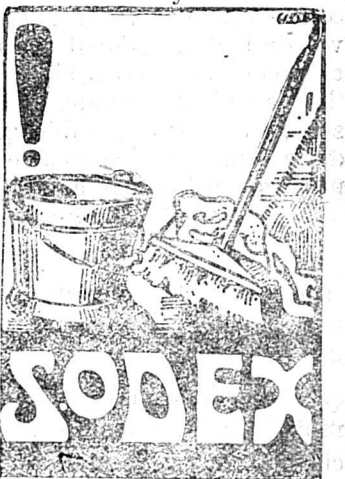
Dans une bonne famille, on demande une

jeune fille

robuste, pour aider aux travaux du ménage. Gage: fr. 20 à 30 par mois, selon entente et aptitudes.

Adresser offres à M. J. A. MOUTTET, Cossmm., Délémt (Jura-Bernois) H1046D.

Meilleur produit pour laver et nettoyer



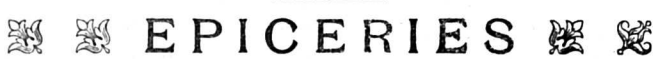
Consommation coopérative



ouvrière

Rue de Conthey -- de SION -- Rue de Conthey

Denres coloniales - Produits du Pays



EPICERIES

Bouillie Bordelaise - Verdet - Soufre sublimé

Raphia - Vitriol pur, moulu ou brut.

Grande vente aux enchères publiques d'un stock de véhicules divers.

Le samedi 6 juin 1908, dès 9 h. du matin, Place du Tunnel, Lausanne, il sera procédé irrévocablement à la vente aux enchères publiques, au comptant et sous les conditions qui seront lues avant la mise, des véhicules désignés ci-après:

- | | |
|-----------------------------|---|
| 4 Landaus | 2 Déménageuses |
| 7 Coupés (2 places et 34) | 18 Camions des plus légers aux plus lourds; essieux à patente et à graisse. |
| 13 Calèches (4 et 6 places) | 8 Chars de chasse en tous genres |
| 6 Vis-à-Vis et Victorias | 6 Char à Ridelles droits et découpés |
| 6 dite Paniers | 4 Chars à bras |
| 2 Tibbury | 3 Charrettes |
| 2 Duc | 1 Voiture de malade |
| 6 Omnibus de 6 à 12 places | |

Le tous en parfait état de conservation. Il ne sera rien traité de gré à gré avant la mise. En cas de mauvais temps, la vente sera renvoyée au lundi 8 juin 1908, mêmes lieu et heures.

Par ordre: O. GARNIEB, Agent d'affaires, patenté.

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.

Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres; aux prix les plus bas.

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent

ANNONCE DE FORTUNE

Premier tirage le 24 Juin

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAIN aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

9 MILLIONS 841,476 MARCS seront sûrement tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 100000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ETRE FORCÉMENT GAGNES en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Le plus gros lot possible, est éventuellement 600.000 marcs soit Fr. 750.000 en or. En spécial il y a les suivants lots principaux:	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat
1 ^{er} prime à 300000 marcs	1 lot à 40000 marcs
1 " 200000 " "	1 " 30000 " "
1 " 100000 " "	7 " 20000 " "
1 " 50000 " "	1 " 15000 " "
1 " 45000 " "	11 " 10000 " "
1 " 40000 " "	46 " 5000 " "
1 " 35000 " "	103 " 3000 " "
1 " 30000 " "	163 " 2000 " "
1 " 10000 " "	539 " 1000 " "
1 " 6000 " "	693 " 500 " "
1 " 5000 " "	181 " 200 " "

La loterie contient en somme 48405 lots et 8 primes parmi 10000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk. 500000, celui du 2e tirage Mk 550000, 3e Mk 600000, 4e Mk 650000, 5e Mk 700000, 6e Mk 800000 et celui du 7e tirage final.

Marcs 600000 soit fr. 750000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au PREMIER tirage, officiellement fixé au prix net de Francs 7.50 le billet entier 3.75 le demi-billet 1.90 le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la présentation la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat postal ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

En raison de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au 24 Juin 08

Samuel HECKSCHER senr., Banquier à Hambourg. (Ville libre)

Raphia, attaches pour la vigne. — Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouillie Bordelaise, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.

SE RECOMMANDE:

Société Sédunoise de Consommation, Sion

ADRESSE: Consommation, Sion.

20 cent. par jour

30 MOIS DE CRÉDIT

6 fr. par mois



HOMOPHON

Machine parlante idéale

Puissance netteté

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000 enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM.

les hôteliers et cafetiers.

UNION ARTISTIQUE, GENÈVE, 113.

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.

Rhumatisme.

A la Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach. Messieurs, je viens par la présente, au nom de notre servante, depuis de longues années atteinte de rhumatisme dans le doigt et les épaules, vous remercier de vos bons remèdes. Maintenant sa santé est parfaite, donc nous vous envoyons cette attestation en vous autorisant de la publier. En vous remerciant de vos soins attentifs, veuillez agréer, Messieurs, nos civilités empressées. Signature: Joseph Ecoffoz pour Aline Pochet. Sallaz-Ollon. Vu pour légalisation: Ecoffoz, Sallaz-Ollon, Vaud, le 29 Juin 1907. Adresse: Clinique „Vibron“ à Wienacht, près Rorschach (Suisse) 838g

Baisse de fromages

M AIGRE 1 fr. à 1.50 le kilo GRAS à 2 frs. le kilo

M.-GRAS 1 fr.60 à 1.80 „ Limbourg caisse de 5 kg. à 1 fr. 60 le kg.

Pour dessert ou petit ménage, petite pièce de gras de 5 kgs. à 2 fr. 20 le kilo. Expédié partout contre remboursement par 5 à 10 kilos ou par pièces de 15 à 25 kilos. S'adresser à MAILLARD CHATILLENS-ORON VAUD

Nervosan

recommandé par les médecins contre la NERVOUSITÉ

Anémie, pauvreté du sang, manque d'appétit, migraine, l'insomnie, les convulsions; nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs.

Remède fortifiant, le plus intensif, de tout le système nerveux.

Prix Frs. 3.50 et 5 frs.

Dépôt à Sion, Pharm. V. Pitteloud

Plus de Goûtre!

STRUMALINE

SOUVERAIN contre le gros cou.

Dépôts dans toutes les pharmacies. 000000

Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

DOMODOSSOLA

TANNERIE ET

MANUFACTURE

DE TIGES

Bulletin politique

L'Allemagne, la France et le Maroc

Quelques journaux allemands ont annoncé que l'Allemagne avait fait des démarches par voie diplomatique auprès du gouvernement français l'invitant à fixer un délai pour l'évacuation de ses troupes au Maroc. Cette nouvelle n'est pas exacte, assure-t-on dans les cercles officiels. Voici ce qu'il en est en réalité; l'ambassadeur de France à Berlin, M. Cambon a bien écrit à son gouvernement au sujet de l'évacuation des troupes du Maroc, mais il n'aurait pas agi en cela, sous la pression de l'Allemagne; sa démarche aurait été toute spontanée. On ne conteste pas toutefois qu'il ait reconnu à certaines conversations et aussi aux allégations d'une partie de la presse allemande sur les opérations au Maroc, que le gouvernement allemand désirerait une communication sur les intentions de la France et c'est ce qui aurait décidé M. Cambon à écrire à Paris.

A travers les Parlements

La Chambre française a continué ces deux jours la discussion du projet d'impôt sur le revenu, qui donne lieu à d'âpres discussions. Elle a adopté un amendement, accepté par le gouvernement, affranchissant de l'impôt les intérêts des titres de rente des caisses locales de crédit agricole et des sociétés mutuelles agricoles.

Le Sénat est embarqué depuis quelques jours dans un important débat concernant le rachat du chemin de fer de l'Ouest. Mardi le ministre des Travaux publics, M. Barthou, a répondu aux divers orateurs qui ont blâmé le rachat.

Le rachat, suivant le ministre, est la seule arme, le seul moyen énergique de pression dont dispose le gouvernement à l'égard de la Compagnie. M. Barthou parle ensuite de l'organisation future du réseau, qui ne sera concédé à aucune compagnie fermière.

Certains orateurs, a-t-il dit, ont craint que le rachat ne soit un achèvement vers le collectivisme. C'est l'exercice d'un droit prévu, droit dont usèrent certains pays étrangers et même des monarchies absolues. M. Barthou en vient à comparer l'exploitation de réseaux étrangers. Il établit que les exploitations d'Etat sont supérieures à celles des compagnies privées. En tout cas les critiques qui leur sont adressées sont exagérées.

Le ministre fait l'éloge du réseau français. Il énumère les plaintes auxquelles a donné lieu l'exploitation du réseau de l'Ouest par la Compagnie.

M. Barthou insiste sur la situation déplorable (insuffisance du matériel, retards, accidents) où se trouve le réseau de l'Ouest. Cette situation, dit-il ne peut se prolonger sans danger pour l'intérêt public. Il est resté au ministre à démontrer que la situation financière du réseau justifie le rachat, ce qu'il fera dans la séance de jeudi.

On assure que le parlement italien prendra ses vacances le 5 juin, après avoir liquidé les questions les plus urgentes. Le chancelier précède à déjà vidé le palais de Montecitorio.

Mardi, 70 interpellations étaient à l'ordre du jour, mais aucun des députés qui devaient les développer n'était présent.

A la suite des débats spéciaux sur le budget, le président du Conseil autrichien, baron de Beck, a approuvé les différents orateurs qui ont préconisé la réforme du règlement organique de l'Assemblée comme une question vitale pour le Parlement. Il affirme la nécessité de libérer l'administration de l'influence de parti et affirme que le gouvernement est très éloigné de vouloir empêcher les employés de l'Etat d'user de leurs droits politiques, mais qu'il tient avant tout à voir ces employés remplir impartialement leurs fonctions.

La Chambre hongroise des députés a voté lundi, au cours de la discussion spéciale du budget, l'article concernant l'augmentation de solde des officiers, de sorte que cette question, qui a soulevé tant de discussions, se trouve définitivement réglée et que le travail des Délégations en automne est ainsi singulièrement facilité.

Le comte Albert Apponyi, ministre de l'instruction publique, a présenté à la Chambre son projet de loi sur les écoles primaires gratuites et les écoles agricoles. Le maximum du prix de trois années d'instruction obligatoire sera de 16 couronnes et les indigents seront même dispensés de tout paiement. La contribution du budget de l'Etat aux dépenses scolaires se montera à environ 2 millions et demi. Les écoles primaires continueront à être confessionnelles et égales pour toutes les nationalités.

Les écoles agricoles seront obligatoires dans toutes les communes pouvant fournir un chiffre

de cinquante élèves après les trois années d'école primaire.

CONFEDERATION

Chambres fédérales

La session de juin s'est ouverte au Conseil national par un discours de M. Speiser, président, qui a rappelé le désastre subi par l'agriculture à la fin de mai et assuré les victimes des sympathies du pays: « Nous compassions, a-t-il dit, aux maux qui ont fondé en un jour sur notre agriculture, espérant que la fin de l'année sera meilleure pour nos paysans que le début. » Il a été ensuite procédé à l'assermentation de M. Koenig, élu en qualité de député du Mittelland bernois en remplacement de M. de Steiger, décédé. Le reste de la séance a été occupé par la discussion d'une demande de transformation d'une voie étroite en voie normale de la compagnie du chemin de fer de Sursée à Triegen, dans le canton de Lucerne. La commission chargée de l'examen de cet objet, propose d'accorder cette demande.

Au Conseil des Etats, la session a été ouverte par M. Scherrer, président, qui a exposé le programme des travaux parlementaires. On a ensuite voté l'arrêté allouant au canton de St-Gall une subvention de fr. 85,750 pour la correction du Trachelbach et la demande d'un crédit de fr. 1,300,000 pour l'installation d'une fabrique de munitions à Altorf. Puis le Conseil a liquidé les divergences restant à aplanir relativement au texte du nouvel article constitutionnel sur les forces hydrauliques.

Dans sa séance de mardi matin le « Conseil national » a repris la discussion des chemins de fer de Sursée à Triegen et de Schöfland à Sursée.

Il s'est prononcé en faveur de la prolongation de la concession de la voie étroite Schöfland-Sursée jusqu'au 1er janvier 1911.

L'affaire retourne au Conseil des Etats.

Le Conseil a accepté ensuite une proposition de sa commission tendant à repousser comme non fondé un recours de la ville de Genève dans une question d'expropriation par les Chemins de fer fédéraux recours qui a déjà été écarté par le Conseil des Etats.

Le Conseil national a enfin accordé les crédits demandés pour la transformation de l'Hôtel National à Berne, l'achat d'un terrain pour l'hôtel des postes à Lugano et pour la construction d'une fabrique de munitions à Altorf.

Mardi matin le « Conseil des Etats » a adopté un projet de loi complétant la réorganisation du Bureau fédéral des assurances puis a entrepris l'examen des comptes d'Etat pour l'exercice de 1907.

Après un exposé du rapporteur général, M. Leumann (Thurgovie), M. le conseiller fédéral Comtesse a donné au Conseil des Etats un aperçu de la situation financière de la Confédération et a fait appel à la prudence.

Le Conseil des Etats a passé ensuite à l'examen des divers chapitres des comptes, M. Brugger (Grisons) a rapporté sur les dépenses militaires qui se sont élevées en 1907 à 42 millions.

La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui mercredi.

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande

Les 29 et 30 mai a été tenu, à La Chaux-de-Fonds, la séance annuelle des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande; y assistaient les représentants des cantons de Valais, Vaud, Fribourg, Berne, Genève, Tessin et Neuchâtel.

A la conférence qui a eu lieu à 4 h. 1/2 à l'Hôtel communal, d'intéressantes questions ont été traitées. La première partie de la séance a été consacrée à la question du glossaire des patois; ce dernier est en voie d'achèvement; les fiches sont à peu près terminées et l'on compte le livrer à l'impression déjà cette année.

Le deuxième objet à l'ordre du jour portait diverses questions scolaires. On a longuement discuté celle de l'édition d'une grammaire française unique pour tous les cantons romands. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet; mais les chefs de département ont été invités à étudier la question d'ici à une prochaine séance. On a examiné ensuite l'opportunité de rendre obligatoire dans les écoles l'enseignement anti-alcoolique; mais on a été plutôt d'avis que cet enseignement doit conserver un caractère occasionnel. M. Quartier-la-Tente, chef du département de l'instruction publique de Neuchâtel, a été chargé d'élaborer un guide anti-alcoolique à l'usage du personnel enseignant; il a été aussi question d'introduire dans les écoles des tableaux graphiques pour l'enseignement anti-alcoolique.

A été également examinée l'institution d'un certificat suisse pour l'enseignement des langues vivantes.

L'assemblée a décidé de demander à l'autorité fédérale de s'intéresser à l'édition d'un tableau des poids et mesures métriques à l'usage des écoles suisses.

Elle a en outre pris une importante décision: celle d'adresser, avec pressante sollicitation, au Conseil fédéral, une demande d'augmentation des subventions scolaires fédérales.

Après la séance un souper, qui a été très animé, fut servi à l'Hôtel de Paris; samedi, matin les congressistes sont partis pour Le Locle où ils ont visité la maison Huguenin frères, estampilleurs-médailleurs, le technicien et la fabrique Zénith. Les honorables conseillers d'Etat ont continué leur promenade par

les Brenets et le Saut du Doubs; une collation leur a été offerte par le conseil communal du Locle au Col des Roches.

Dans deux ans la conférence des chefs de départements de l'instruction publique aura lieu à Sion.

Chronique militaire

Le Conseil fédéral a décidé de porter de 40 à 80 le nombre des pelles dont disposent actuellement les compagnies d'infanterie. Il en faudra donc pour 424 compagnies, 16,960 pelles. Le Conseil fédéral propose de faire cette acquisition en deux années; un premier stock de 8480 pelles sera remis aux compagnies dans le courant de l'année 1909, pour lequel un crédit de fr. 49,400 est nécessaire.

L'augmentation des munitions exigera de son côté une augmentation correspondante des fourgons dans les premiers et second échelons de munitions. L'Assemblée fédérale avait déjà approuvé pour le budget de l'année en cours l'acquisition de nouveaux caissons d'infanterie. Chaque compagnie en possédait dorénavant un, les compagnies du parc d'infanterie au nombre de huit en recevant chacune huit. Il sera en outre acquis de nouveaux fourgons de munitions à quatre chevaux, pour les compagnies de parc et au total 272. En vue d'urgence, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'inscrire au budget de 1909 la somme de fr. 544,000 au poste du matériel de guerre pour l'acquisition immédiate de ces fourgons.

Assurances ouvrières et fonds de secours agricole

M. Jules Repond écrit au « Journal de Genève »:

« S'il est vrai que la mauvaise humeur du paysan réagit sur le sort des votations populaires, il sera prudent de ne pas fournir au referendum l'occasion de manifester les dispositions pessimistes dans lesquelles la désastreuse chute de neige du 23 mai a plongé les agriculteurs.

« Ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en amenant la conversation du campagnard sur ce sujet, le 23 mai a précipité et achevé chez lui l'évolution d'une idée qui travaillait la masse paysanne. Celle-ci se demandait si les grosses dépenses permanentes projetées par la Confédération, et en particulier le subventionnement des assurances ouvrières, ne déroberaient pas irrévocablement à l'agriculture des ressources financières dont elle pourrait avoir besoin un jour. Aujourd'hui, la question n'est plus douteuse. Si le paysan laisse passer les augmentations de traitements et les assurances ouvrières, il risque fort de voir renvoyer aux calendes grecques la constitution du fonds de secours et de prévoyance dont la triste journée du 23 mai paraît démontrer la nécessité.

« Si la Confédération est assez riche pour pouvoir allouer aux assurances ouvrières un subside annuel de sept à neuf millions, le paysan n'admettra pas qu'elle se désintéresse, sous prétexte qu'ils ne sont pas assurables, des dommages extraordinaires qui frappent la production agricole. Et au point de vue de l'économie nationale, il semble bien en effet, que le risque agricole non assurable, est précisément celui qui mérite en premier lieu la sollicitude de la Confédération, lorsqu'il prend les proportions d'une calamité publique. Le système de subventions qui méconnaît indéfiniment cette exigence de l'équité serait faux et finirait par s'aliéner la majorité populaire. Il faut faire sa place dans le budget fédéral au soulagement de la gêne dont la catastrophe du 23 mai menace une multitude de familles rurales. Et c'est précisément parce que ce secours ne peut être ajourné qu'il entrera presque fatalement en conflit avec d'autres exigences, plus anciennes, auxquelles doit satisfaire le budget fédéral. Il est du reste plus sage de prévoir ce conflit que de laisser au referendum le soin de le faire éclater.

« Les perturbations atmosphériques aussi désastreuses que celles du 23 mai sont heureusement fort rares en Suisse, de même que les sécheresses et les ouragans, et la formation du fonds destiné à parer au retour de telles calamités pourra être échelonné sur une série d'années. Mais, s'ils tirent de la présente expérience la leçon qu'elle comporte, les agriculteurs réclameront avec insistance la constitution de ce fonds de secours et de prévoyance et ne se contenteront pas de l'aide immédiate qu'obtiendra inmanquablement leur entente si elle se produit à temps.

Service des trains

La direction générale des Chemins de fer fédéraux, en vue d'activer la marche des trains, vient de prendre la mesure de simplification que voici:

Jusqu'à maintenant, les chefs de gare devaient inscrire eux-mêmes l'heure de passage des trains et signer la feuille de marche des chefs de train à la gare du départ du train, puis dans toutes les gares où avaient lieu des croisements ou des dépassements, et, enfin, à la gare d'arrivée du train.

Sur les lignes à simple voie et à certains trains, le chef de train devait souvent faire élarger sa feuille à presque toutes les gares, ce qui entravait la rapidité du service, le chef de train pouvant se trouver à un bout du train et le chef de gare à l'autre.

Une nouvelle instruction entrée en vigueur ces jours derniers, exige la signature de la feuille de marche seulement à la gare de formation du train et à la gare extrême d'arrivée.

Le désastre du 23 mai

Une conférence a eu lieu mardi à Zurich entre les représentants de la Société suisse d'utilité publique et le chef du Département fédéral de l'agriculture en vue d'examiner les moyens de venir en aide aux cultivateurs victimes du désastre causé par la chute de neige des 23 et 24 mai dernier.

La conférence a reconnu que l'organisation d'une collecte générale dans toute la Suisse n'est pas opportune. Il ne saurait en être question que si de nouveaux dégâts se produisaient. Et encore serait-il préférable d'organiser les secours par cantons. Le meilleur moyen de venir en aide à l'agriculture serait de lui fournir les ouvriers nécessaires à la remise en état des cultures.

Régie des alcools

Suivant le rapport annuel de la direction de la Régie des alcools, on a consommé en Suisse, en 1907, 140,613 hectolitres d'eau-de-vie et liqueurs à 50 degrés d'alcool. Cela fait 3,98 litres par habitant.

Le monopole a encaissé depuis son existence pour alcool de consommation 206 millions 204,639 francs. Il a dépensé pour achats d'alcool et bonification 89,969,373 francs.

Le produit net du monopole depuis sa fondation, déduction faite des frais d'exploitation et des amortissements, s'élève à 117,962,643 francs.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 29 mai

Les travaux de peinture du tablier métallique du pont sur le Rhône de la route St-Léonard-Bramois sont adjugés à Sartorio Jean, peintre, à Sion.

Est déclarée d'utilité publique l'expropriation des terrains nécessaires pour l'établissement d'un chemin de dévestiture desservant les immeubles situés entre les C. F. F. et le Rhône, expropriation demandée par la commune de Viège.

M. Léon Mengis, avocat à Viège, est nommé rapporteur-substitut près le tribunal du district de Rarogne-Occidental.

Séance du 1. juin

Ensuite de nominations faites par le Grand Conseil dans sa session de mai dernier, M. le vice-président Joseph Kuntschen entre en fonction comme président du Conseil d'Etat et M. Raphael de Werra comme vice-président de ce corps.

Le Conseil d'Etat décide de convoquer les assemblées primaires du Canton pour le 5 juillet prochain (jour du referendum fédéral) à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la loi sur les votations et élections du 23 mai 1908.

M. le vice-président de Werra est délégué pour représenter le Conseil d'Etat à la réunion trisannuelle de la société des hôteliers de la Vallée du Rhône et de Chamoniix, qui aura lieu à Brigue les 7, 8, et 9 juin courant.

Il est accordé à M. Alfred Bergier, de Lausanne, porteur d'un diplôme fédéral, l'autorisation de pratiquer l'art médical dans le canton.

La bourgeoisie de Vétroz est autorisée à vendre des lots de terrain d'une superficie de 15,971 m², situé en Ballavaux.

Il est porté un arrêté modifiant celui du 3 juin 1907 concernant la circulation des automobiles et véhicules à moteur sur la route du Simplon.

La circulation des automobiles sur la route du Simplon

Le nouveau règlement sur la circulation des automobiles et véhicules à moteur sur la route du Simplon que vient d'arrêter le Conseil d'Etat, ne contient qu'une modification importante. Il n'est plus fixé de délai, pour l'autorisation de circuler, jusqu'ici, ce délai allait, sauf erreur, du 15 juin au 15 octobre; les automobiles et autres véhicules à moteur sont autorisés à circuler dès l'entrée en vigueur du règlement et aussi longtemps que la route est ouverte à la circulation.

Rappelons que, le jeudi excepté, les automobiles et véhicules à moteur peuvent circuler sur la route du Simplon tous les jours de la semaine.

Réunion d'hôteliers

Les 7, 8 et 9 juin aura lieu, à Brigue, l'assemblée générale des hôteliers de la vallée du Rhône; y prendront part en outre les hôteliers de Chamoniix, de Montreux, Vevey, du lac Majeur et de Milan. La réunion aura lieu le 7 à l'Hôtel Couronne et Poste où sera servi le banquet; le lendemain excursion au Simplon et le troisième jour à Zermatt.

Lötschberg

La voie de service du Lötschberg est terminée sur la section de Brigue. Lundi ont commencé les travaux de superstructure dans la section de Rarogne au kilomètre onze, dès Brigue.

Sion — Fédération ouvrière

La section séduinoise de la Fédération ouvrière valaisanne, organise pour dimanche soir, 7 juin, une soirée familière à la grande salle de la Maison Populaire, avec conférence du Dr Buomberger sur la question ouvrière.

La réunion commencera après les Offices du soir à la cathédrale. Invitation cordiale à tous les membres, et à leurs connaissances. Entrée gratuite. Le comité.

Sion — Conseil communal

Séance du Conseil du 26 mai

Est renvoyée pour étude et rapport à la commission précédemment nommée en vue de l'examen des demandes de concessions de chemin de fer Sion-Rawyl-Lenk et Sion-Sanetsch Gstaad, une nouvelle demande de concession de chemin de fer Sion-Vex-les-Mayens déposée par MM. les ingénieurs Corboz et Lapaud.

Est ratifiée l'adjudication faite par la commission militaire au prix de fr. 3150 à MM. Germain Urbain et Coppex Joseph fils à Vétroz des travaux de construction des écuries militaires sous le Socx.

Etant donné le fait que des écoles de recrues d'artillerie de montagne à ce qu'il ressort de la lettre du Département militaire fédéral du 16 avril dernier au Département militaire du Canton, continueront à se tenir en partie à Sion, il sera étudié la question de la construction pour les besoins de ces écoles d'écuries permanentes, pouvant en temps ordinaire tenir lieu pour la ville d'écuries banales.

Le concert de Ste-Cécile

Quoique le concert donné dimanche, au théâtre de Sion par le chœur mixte « La Ste-Cécile », de cette ville ait déjà fait l'objet d'un compte-rendu dans la « Feuille d'Avis » il n'est peut-être pas superflu de revenir sur ce sujet. Les auditions musicales et surtout vocales sont si rares chez nous et cependant leur préparation exige tant de peines qu'il n'est que juste, semble-t-il, d'attirer un peu plus sur elles, l'attention du public.

L'auteur de ces lignes n'a pas la prétention d'être un fin connaisseur en musique, mais il ne croit pas trop s'avancer en écrivant que le concert de la Ste-Cécile a réussi en tous points et a valu à cette société, notamment à sa distinguée directrice, Mme Delacoste, un beau et légitime succès.

Sauf peut-être, le n° 4, sur lequel il n'y a rien de saillant à dire, les 5 chœurs figurant au programme ont été exécutés avec un ensemble, une précision, une correction, un sentiment dignes de satisfaire les plus difficiles. Le n° 7 (Syrienne) mérite une mention spéciale, son exécution a été parfaite.

Il serait certes souhaitable que les parties d'alto et de ténor soient renforcées afin de donner au chœur un équilibre plus complet, mais on sentait que la directrice — et c'est là un grand mérite soit pour elle soit pour les exécutants — avait déployé toutes les ressources de son talent pour atténuer et même supprimer l'inconvénient résultant de l'inégalité des effectifs. Elle y a réussi.

Mlle Leuzinger a obtenu un très joli succès dans ses deux solos. Elle possède une voix très pure, très cultivée, une excellente diction et une âme d'artiste. Nous aurions également aimé entendre Mlle de R.

Quant à la comédie « Le Luthier de Crémone » elle a fait les délices de l'auditoire et a dignement couronné la séance. G.

Juge-instructeur

M. Raphael Evéquois est nommé juge-instructeur du district de Conthey.

Chemin de fer

Le Conseil fédéral a ratifié, sous quelques réserves, le projet de construction modifié pour un chemin de fer électrique à voie étroite Monthey-Champéry-Morgins pour le tronçon de Monthey (raccordement à la ligne Aigle-Ollon-Monthey) à la station de Monthey C. F. F. Il a approuvé également le projet de construction pour une ligne électrique à voie normale Martigny-Orsières pour le tronçon Sembrancher-Orsières, du km. 13,80 au km. 19,38.

Agrandissement de la gare de Sion

Les travaux d'agrandissement et de transformation de la gare de Sion ont été adjugés à M. Antonioli entrepreneur à Sion.

Levés de cadavres

Dimanche a été retiré du Rhône, non loin de son embouchure dans le Léman, le cadavre d'une femme âgée de 55 à 60 ans dont voici le signalement:

Taille 1m. 75, âge, 55 à 60 ans, cheveux gris nez et menton saillants, bouche creuse, sans dents. Vêtements: chemise en coton, blanche, marchée M. P. blouse noire avec raies blanches, tablier noir, raies blanches, trois jupes de différentes couleurs, bas de coton rouge, babouches en lièges.

Le corps avait dû séjourner dans l'eau un ou deux jours; il a été déposé jusqu'à mardi à la morgue du cimetière de Chessel où a eu lieu l'inhumation mardi soir.

Lundi, à Monthey, on a relevé de la Viège le cadavre d'un homme qui pouvait avoir une quarantaine d'années. Son identité n'a pas encore pu être établie.

Vélocipèdes et chars d'enfants

L'administration des chemins de fer fédéraux a pris une décision qui sera bien accueillie du public.

Les prescriptions relatives à l'acceptation en

dépôt dans les gares, comme bagage à main, d'objets de grandes dimensions ont été complétées en ce sens que les vélocipèdes et voitures d'enfants peuvent être acceptés en dépôt, lorsqu'ils appartiennent à des personnes partant par chemin de fer qui désirent reprendre ces objets à leur retour.

Port-Valais — Etat-civil

NAISSANCES

Grutter Albert-Arnold de Berne.

DECES

Dumard Elise Marie de François de Ferei 2 mois. Clerc Firmin d'Ulric, de Port-Valais, 14 ans.

MARIAGES

Clerc Honoré-Louis-Vincent de Vincent, de Port-Valais et Vollaz Marie Léonie de Jules, d'Orsières.

Evolène — Etat-civil

NAISSANCES

Métraitier Eugénie Magdeleine, d'Antoine des Haudères. Maître Jean Baptiste Léon, de Pierre, de Villaz. Chevrier Othmar Pierre Joseph, de Joseph, Evolène.

MARIAGES

Georges Jean de la Forelaz et Marie Pralong, des Haudères. Maître Jean-Baptiste des Haudères et Marie Maître de Villaz.

Riddes — Etat-civil

NAISSANCES

Darbelle Marie Joséphine, d'Henri, de Riddes.

DECES

Gillioz Joseph, de Riddes 67 ans.

MARIAGES

Néant.

Vex et Agettes — Etat-civil

NAISSANCES

Bovier Emma Marie Antoinette de Louis, Agettes. Pitteloud Marie-Louise Eugénie de Jean, Vex. Métraitier Pierre-Antoine de François, de Vex. Gaspoz Jean-Baptiste de J.-B. de St-Martin.

DECES

Moix Michael Grégoire François-Xavier, de Joseph, de Vex, 81 ans.

MARIAGES

Cretiaz François Barthélémy de Louis et Fave Catherine de Louis, de Vex.

Vouvry — Etat-civil

NAISSANCES

Anchise Joseph Antoine Marie de Pierre de Ameno (Italie). Delavy Emma Marguerite de François, Vouvry. Delago Henri Ernest d'Henri de Val d'Illiez. Collet Emile Joseph, Marie de Emile, de Vouvry.

DECES

Es Borrat Séraphin, de Maurice, de Val d'Illiez, 70 ans. Pignat Theodmir de Séline, de Vouvry, 43 ans. Collet Emile Jos., Marie d'Emile, 25 jours.

Nendaz — Etat-civil

NAISSANCES

Délèze Aniska Gabrielle de Maurice, Nendaz. Clerc Rose-Marie de Julien, Nendaz. Martignoni Albert de Jean, Nendaz. Praz Julienne de Jean-Jacques, Nendaz.

DECES

Délèze Elisabeth née Lattion de Jean-Jacques 75 ans. Délèze Jean Pierre de Pierre-Joseph, 68 ans. Bornet Jacques Sébastien de Jacques 71 ans. Bornet-Löcker Antoinette de Jacques, 63 ans.

MARIAGES

Bornet Jules et Bornet Mélanie, Nendaz. Bornet Fridolin et Praz Virginie, Nendaz.

NOUVELLES DES CANTONS

Lucerne

FUGUE PRINCIERE

Le lieutenant et automobiliste Koczian, qui a enlevé il y a huit jours à Vienne, la princesse Amélie de Furstenberg et s'est retiré avec elle et Mme Koczian mère à Lucerne, a déclaré à un reporter de journal badois que la famille de Furstenberg a consenti à ne plus faire opposition à son mariage avec la princesse. Toutefois, la date ni le lieu de la cérémonie n'ont encore été fixés. Le frère de la princesse est arrivé à Lucerne afin de terminer les négociations qui ont été engagées entre sa famille et le lieutenant à ce sujet.

Genève

SINGULIER ACCIDENT

M. Pavid manœuvre chez un entrepreneur la Chaux-de-Fonds, était occupé samedi à souder de la benzine à un fût placé dans une excavation pratiquée spécialement à cet effet dans le sol de l'atelier. Au bout d'un moment de ce travail, à peine trois minutes, M. Pavid se sentit indisposé, puis chancela et perdit connaissance; on retira le pauvre garçon de l'endroit où il se trouvait et des soins énergiques lui furent prodigués pour lui faire reprendre ses sens. Tout fut malheureusement inutile, les émanations de benzine qu'il avait respirées avaient entraîné la mort.

Zurich

FRANCS-MAÇONS SUISSES

L'assemblée générale annuelle des délégués des loges suisses, sous l'obédience de l'Alpina, aura lieu à Genève les 27 et 28 juin, sous la présidence de M. Haebelin, de Zurich.

ECHOS

NAPOLEON CAVALIER

Napoléon manquait « d'assiette » et n'avait jamais pris le temps d'étudier l'équitation. De douze à quinze ans, il enfourchait les poney corses de son île. A l'école militaire, le

maître de manège, M. d'Auvergne, lui donnait de mauvaises notes.

Au cours de ses héroïques randonnées à travers l'Europe, il ramassa un nombre de « bûches » inimaginable. A Batz, montant Wagram, il fit panache, et fut traité de « maladroite » par un grognard qui l'aida à se remettre en selle.

Les chevaux de Napoléon se nommaient Désiré, Ali, Le Cid, Cordoue, Wagram, petit arabe gris foncé; Tauris, syrien gris-pommelé, sur lequel il passa la Bérésina, et qu'il quitta à Waterloo, au moment de prendre sa voiture.

Pendant la campagne de Russie, il monta également Roitelet, grand diable d'alezan, croisé anglais limousin.

En Espagne, on lui vit Gonzalve, bai clair, et Emir, alezan à raie de mulet; à Eylau, il chevauchait sur Embilli, traité qui avait coûté 1500 francs.

Les chevaux destinés au service personnel de l'empereur passaient, dit son valet de chambre Constant, par un rude noviciat, avant d'avoir l'honneur de le porter.

On les accoutumait à souffrir, sans faire le moindre mouvement, des tourments de toute espèce; on les habituait à recevoir des coups de fouet sur la tête, on battait le tambour, on leur tirait aux oreilles, des coups de pistolet, et des boîtes d'artifices; on agita des drapeaux devant leurs yeux; on leur jetait dans les jambes de lourds paquets, quelque fois même des moutons et des cochons, car il fallait qu'au milieu du galop; le plus rapide l'empereur n'aimait que cette allure), il pût arrêter son cheval tout court.

UN NOUVEAU PISTOLET

On mande de Saint-Gall que nos champions suisses de tir font ces jours-ci l'essai d'un nouveau pistolet inventé par un armurier zuricois et désigné sous le nom de « Matschwaffe » (arme pour match).

Ce pistolet a, paraît-il, beaucoup de ressemblance avec l'arme américaine dont se servent les Belges aux matches internationaux. Le canon a une longueur qui dépasse 30 centimètres et le calibre est de 6 millimètres. Le nouveau pistolet est plus lourd que le pistolet américain, mais sa précision, de beaucoup supérieure à celle du pistolet d'ordonnance suisse, est extraordinaire.

Les champions de tir tels que MM. Stäheli, Roderer, etc., ont proposé à l'inventeur diverses modifications destinées à perfectionner ce remarquable instrument. Ils lui ont demandé, entre autres, de chercher à diminuer le poids de l'arme.

LES CHAPEAUX AU THEATRE

Le préfet de Milan vient de couper court à tous les conflits provoqués par les chapeaux au théâtre.

Il a déclaré que dorénavant la loi interdisant à toute personne assise au spectacle de garder son chapeau serait strictement appliquée à tout le monde, sans distinction de sexe.

Nouvelles à la main

On cause de calvitie précoce.

— Tiens fait remarquer quelqu'un à Guibollard, mais vous n'avez plus sur le crâne que deux ou trois cheveux.

— C'est vrai, répond fièrement Guibollard, mais ceux qui me restent sont à moi...

ETRANGER

ANGLETERRE

UNE ENQUETE SUR L'ARMEE ANGLAISE

Le correspondant du « Temps » à Londres s'est livré à une enquête sur le projet de réforme de l'armée anglaise. Voici ce qui lui a répondu un membre influent de la Chambre des Lords.

« Le projet ministériel, me dit-il, est un fiasco. Beaucoup de gens s'en lamentent; moi je m'en réjouis, et parmi les collaborateurs militaires de M. Haldane, la grande majorité partage ma satisfaction. Cette joie peut vous paraître étrange. Elle est pourtant bien compréhensible. La réforme actuelle nous donne l'organisation chose si précieuse et si indispensable, elle nous donne un excellent matériel; elle donnera les officiers en nombre suffisant; la seule chose qu'elle ne fournisse pas, ce sont les hommes. Seule, la conscription pourra les fournir. La nécessité absolue de la conscription sera ainsi de plus en plus clairement démontrée. Même les plus aveugles seront bien obligés de voir.

« L'idée de la conscription fait de jour en jour des progrès dans l'esprit du peuple. Elle se propage même chez les socialistes. Si vous en doutez, je vous emmènerai un de ces jours à la campagne avec moi. Nous irons en automobile visiter un certain nombre de villages. Vous vous entretenez au hasard avec les paysans, les petits fermiers; vous les ferez parler sur ce sujet et vous jugerez par vous-même.

« Pour achever de persuader le peuple anglais il ne faut qu'une chose; lui montrer que l'invasion de son île par une puissance étrangère est possible; à mon avis, et j'ai beaucoup étudié la question, elle l'est. On compte toujours sur notre flotte sur son écrasante supériorité. Mais la flotte peut être obligée de se diviser; si nous avions une guerre avec l'Allemagne, il est insensé d'admettre que celle-ci ne nous susciterait pas des difficultés en Egypte et ailleurs. Or l'Ecosse, dans l'état actuel est à la merci d'un coup de main. Aucune défense sérieuse n'y existe. Qu'on réussisse à y jeter seulement 50,000 hommes résolus elle tomberait aux mains de l'envahisseur. Il existe, de par le monde des puissances qui, dans une guerre avec nous, sacrifieraient résolument ce nombre d'hommes; pour nous por-

ter un coup décisif.

Quant l'électeur britannique commencera seulement à entrevoir cette vérité, il sera prêt à accepter le service obligatoire. Seul, le service obligatoire nous donnera ces deux choses dont nous avons besoin; une armée territoriale capable de repousser tout projet d'invasion; une armée régulière de 150,000 hommes immédiatement mobilisable, pouvant être débarquée sur le continent quelques jours après la déclaration de guerre. »

BELGIQUE

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un nouvel accident de chemin de fer s'est produit lundi matin près de Liège. Le train de luxe international qui, arrivant d'Allemagne passe à Liège à huit heures sept, a déraillé un peu après la gare de Chênée, à la bifurcation des lignes de Verviers et de Herve. Les trois premières voitures étaient engagées dans la bonne voie; la quatrième dérailla, entraînant avec elle la cinquième et la sixième, et les attaches de ces dernières ne s'étant pas rompues; la quatrième voiture s'est trouvée en quelque sorte prise entre la troisième et la cinquième. Elle a été entraînée ainsi, le train continuant de rouler sur une distance de 50 mètres environ. Dans sa course, elle a heurté un mât du « bloc » qui a été coupé, et elle a renversé une « cabine saxby » dans laquelle se trouvait un aiguilleur qui n'a été blessé que légèrement. Quand le train s'est arrêté, la voiture qui avait déraillé était couchée sur le flanc gauche. Des secours ont été organisés immédiatement. Vingt voyageurs étaient blessés; l'un d'eux, un ingénieur avait la poitrine défoncée, et il se trouve en danger de mort. Deux autres voyageurs, des Allemands, sont blessés si grièvement qu'on peut craindre pour leur vie; trois autres, Allemands également, souffrent de blessures assez graves et très douloureuses, enfin une douzaine de voyageurs contusionnés ont pu regagner leur domicile.

Le service des trains a été dérangé pendant toute la matinée.

ENSEVELIS PAR UN EBOULEMENT

Un grave accident s'est produit dimanche soir, vers sept heures et demie, à Elterbeck près de Bruxelles; une masse de terre d'une hauteur de 40 mètres et cubant de 4 à 500 mètres, est venue s'abattre dans le fond d'une carrière dans laquelle jouaient huit enfants. Des secours furent immédiatement organisés toutes les autorités et les pompiers arrivèrent et des fouilles furent aussitôt entreprises. Après un court intervalle on dégagna le corps d'un enfant, mais le pauvre petit était enseveli sous une couche de près de 2 mètres et tous les efforts ne purent le ramener à la vie. Les sauveteurs continuèrent leurs travaux et finirent par dégager les autres enfants, dont aucun n'était heureusement gravement blessé.

FRANCE

REPONSE A LA LETTRE

« J'ACCUSE » DE ZOLA

En réponse à la lettre: « J'accuse, » parue dans l'« Aurore », le 13 janvier 1898, M. du Paty de Clam a adressé à ce journal une lettre — dont il requiert l'insertion, en vertu de la loi — et dans laquelle il réfute les accusations portées par Zola. Voici la conclusion de cette lettre:

« Aujourd'hui, à défaut de voix plus autorisées que la mienne, voix de ceux qui savent et qui se taisent, c'est moi qui accuse... »

« J'accuse le factum de Zola d'être un tissu de calomnies.

« J'accuse ceux qui l'ont inspiré de près ou de loin d'avoir commis des machinations criminelles ou de les avoir laissées impunies; d'avoir, pour cela, laissé violer la loi.

« La faute la plus grave de Zola n'est pas d'avoir été trompé par ceux qui avaient intérêt à le tromper. Ceux-ci se sont cachés derrière lui après s'être concertés pour lui fournir les racontars calomnieux que sans plus de contrôle il a lancé impétueusement.

« Sa faute capitale c'est d'avoir persisté dans son erreur et dans ses rancunes, quand l'évidence des faits révélés par les enquêtes lui eut montré qu'il se trompait.

« Mais il y a pire.

« En décembre 1870, le futur auteur de la « Débâcle » homme dans la force de l'âge, était non pas là où l'on se bat et où l'on souffre, mais là où l'on profite.

« Tout va bien, écrivait-il de Bordeaux, je compte avoir bientôt une préfecture... »

« Tout allait bien pour Zola, tout allait moins bien pour la France et pour les gamins de 17 ans qui, comme moi, avaient pris un sac et un fusil.

« L'apothéose de Zola c'est donc non seulement l'apothéose de la calomnie, mais l'apothéose de la désertion du devoir patriotique. Exemple scandaleux, car il prouvera que lorsque la Patrie est en danger, c'est en tournant le dos à l'ennemi et non en lui faisant face que, sous la République de 1903 on trouve le chemin du Panthéon. »

INCENDIE AU BUREAU CENTRAL DES TELEPHONES DE PARIS

Un court-circuit a occasionné mardi après-midi, à 1 h. 15, un commencement d'incendie dans le bureau central des téléphones, rue Gutenberg. Il s'est produit une panique et les services ont été suspendus pendant trois quarts d'heure, mais il n'y a aucun accident de personne à déplorer. Une partie des lignes parisiennes ont été coupées.

DEUX BRUTES

Une véritable émeute s'est produite mardi soir à St-Ouen. On avait découvert dans cette localité deux enfants affreusement martyrisés par un couple d'ouvriers adonnés à la boisson. Leur petite fille a été trouvée à l'état presque de squelette, rongée par la vermine

et son frère était presque dans le même état. La foule a voulu lyncher les misérables parents; elle les a arrachés aux agents qui les escortaient, les a roulés à terre et les a frappés à coups de pieds et de poings. On a eu toutes les peines à reprendre les prisonniers, et les agents ont dû mettre sabre au clair et s'armer de leur revolver pour tenir la foule en respect devant le commissariat, qu'elle voulait envahir. Six agents ont été blessés.

TURQUIE

LA REPRESSION TURQUE A SAMOS

Les réfugiés de Samos racontent que dans la matinée de vendredi, de 10 à 2 h., les navires de guerre turcs ont ouvert un feu nourri contre les hauteurs où les habitants sont massés. On a compté 150 obus.

La ville de Vathy est occupée militairement; elle est presque déserte, les habitants s'étant retirés dans l'intérieur de l'île, une véritable panique règne parmi eux.

Toutes les communications avec l'île sont interrompues. Les torpilleurs turcs, croisant dans les eaux de l'île, empêchent toute embarcation portant des réfugiés de quitter le rivage.

Ces nouvelles provoquent une grande agitation à Athènes.

Les puissances protectrices de Samos sont intervenues auprès de la Porte, demandant qu'il ne soit pas porté atteinte au statut relatif à cette principauté et que les troupes turques se retirent aussitôt après le rétablissement de l'ordre.

Le ministre turc des affaires étrangères a déclaré que le statut n'a pas été violé, mais que les troupes turques resteront quelque temps encore dans l'île; l'assemblée nationale doit s'ouvrir dans quelques jours.

MAROC

LA DECONFITURE D'ABD EL AZIZ

Une dépêche de Tanger dit que la situation d'Abd-el-Aziz empire toujours. Il n'a presque plus de soldats, parce qu'il ne peut ni les payer ni les entretenir. Ses fonctionnaires à Rabat, s'enfuient aussi pour les mêmes raisons. Mais la France, a assumé la responsabilité de lui fournir les moyens de faire figure de sultan. Elle lui a prêté déjà de nombreux millions. Si elle lui ferme l'accès aux caisses officielles, ce sera le signe que, pour Abd el Aziz, le jour de la complète déchéance complète n'est pas loin.

DEPECHE DE L'AMIRAL PHILIBERT

L'amiral Philibert télégraphie que la situation est calme à Saffi.

Tazi, qui est à Mogador demande des renforts complémentaires pour marcher sur Marrakesch.

Le marabout Tadelia a informé le consul français de Casablanca que les Cherrada et les Zemren ayant à leur tête le caïd Abzza auraient détruit la méhalla hafidienne du frère de Glaoui, sur le territoire des Zigarra.

A Rabat la mehalla de Bagdadi est rentrée en ville avec armes et bagages.

COUPS DE FEU CONTRE

UNE BARQUE ESPAGNOLE

Les Maures ont encore tiré, près du cap Negron, sur la barque espagnole « Christina » d'Algésiras, blessant à la jambe le marin Ortega.

Le commandant de la marine a interdit la pêche dans cette région, à cause des dangers qu'on y court. Les pêcheurs demandent la protection d'une canonnière.

DEFECTIONS A LA COUR D'ABD EL AZIZ

La « Gazette de Cologne » reçoit de son correspondant à Rabat une dépêche d'après laquelle trente hauts fonctionnaires du magazen et de la cour du sultan ont quitté Rabat pour se rallier à la cause de Moulay-Hafid.

DEPECHE

ARRESTATIONS D'ANARCHISTES

A LISBONNE

Lisbonne 3. — La police de Lisbonne vient de mettre en état d'arrestation trois anarchistes de nationalité portugaise à leur débarquement d'un paquebot venant de Baenos-Ayres. Un quatrième anarchiste, d'origine espagnole, a pu s'échapper. Ce serait l'un des complices de Morral, l'auteur de l'attentat commis à Madrid le jour du mariage du souverain. Ces quatre anarchistes préparaient, assurément, un nouvel attentat.

LE CONFLIT RUSSO-PERSAN

Pétersbourg 3. — Le « Novoye Vremia » annonce de source officielle que le conflit russo-persan est réglé, car les chefs des tribus qui s'étaient rendus coupables de l'invasion se sont présentés au camp du général Shamsky, comprenant l'expédition russe, et lui ont déclaré qu'ils étaient prêts à donner pleine satisfaction à la Russie.

LES TROUPES INTERNATIONALES

EN CRETE

Constantinople, 3. — La Porte a envoyé à ses ambassadeurs un exposé contre le rappel des troupes internationales qui sont

en Crète. L'ambassadeur de Turquie à Londres fait savoir à la Porte que l'Angleterre propose de laisser en Crète un petit détachement de vingt hommes pour protéger le drapeau turc.

LA Foudre HOMICIDE

Saint-Germain-Laval, 3. — Un nommé Vernin, âgé de 17 ans, domestique de ferme plantait des échelles dans une vigne, quand un violent orage ayant éclaté, il se mit à l'abri sous un arbre.

La foudre étant tombée sur cet arbre, l'homme a été atteint par le fluide et grièvement brûlé.

Il a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital.

LA PESTE EN CHINE

Hong-Kong, 3. — L'épidémie de peste augmente, 47 nouveaux cas ont été constatés. On signale le premier cas affectant un Européen.

ENTREVUES DE SOUVERAINS

Vienne 3. — La « Correspondance politique » annonce que le tsar Nicolas II et l'impératrice de Russie feront une visite en Angleterre en automne prochain.

L'entrevue du roi Edouard et du tsar à Reval aura lieu sur les vaisseaux impérial et royal. Les souverains ne descendraient pas à terre.

TRAIN CONTRE TRAMWAY

Berlin, 3. — Un train a heurté mardi après midi à la Schönebergstrasse une voiture de tramway.

Le train comprenait trois wagons; la voiture supplémentaire du tramway a été endommagée et deux personnes qui se trouvaient sur la plateforme d'arrière ont été blessées grièvement.

VOYAGE ROYAL

Berlin, 3. — Les souverains suédois ont quitté Berlin hier soir à 11 heures.

Agriculteurs, artisans

faites un essai avec le VIN BLANC de raisin secs à fr. 20. Vin rouge (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27 les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratuits et franco. Se recommander, OSCAR ROGGEN, à Morat.

BIBLIOGRAPHIE

L'« Ouvrier » et les « Veillées des Chammières », journaux illustrés pour la jeunesse. En vente dans les gares et magasins de journaux à fr. 0.05 le numéro.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS Parait le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

ANGLO SWISS BISCUIT CO WINTERTHUR

ETABLISSEMENT de 1^{er} ordre FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes en tous genres Qualités supérieures reconnues 583 les meilleures

Demander échantillons

**GASMOTOREN-FABRIK
„DEUTZ“ A.-G.
ZÜRICH.**



Moteurs Deutz à Benzine; à Pétrole
Nouveaux modèles. Consommation de
combustible la plus minime
Moteurs à Gaz pauvre „Deutz“
Moteurs à Huile de Chiste „Deutz“

**PLACE A LA REINE
DES MACHINES A ÉCRIRE**

Underwood - Standard
ÉCRITURE VISIBLE



La plus appréciée
des machines
à écrire.


Si vous achetez
une machine à
écrire,
achetez la meilleure!

-- 250.000 en usage --

Démonstration et prospectus par le représentant pour toute la Suisse.
J. G. Muggli, Stockerstr. 47 ZÜRICH.

COIFFEUSE

Mme. J. Erné - Darbellay
Gd. choix de parures et peignes
Brosserie et parfumerie
Dépositaire d'un produit infatigable pour
enlever les pellicules



ENRILO

Si vous avez renoncé, soit volontairement, soit
par ordre du médecin, à l'emploi du café indien,
buvez
ENRILO,
nouvelle spécialité de la maison Heinrich Franch
Söhne à Bâle, reconnue par un grand
nombre de médecins comme
Le meilleur remplaçant du café indien!

Avantages particuliers:
Gout exquis, couleur pareille au café indien, au-
cun effet nuisible, plus nutritif que tout autre café
de grains, tel que malt, orge, seigle, etc.
Se vend en paquets de 1/4, Ko. 70 Cts. 1/4, Ko. 35 Cts.
dans les bonnes épicerie et drogueries (L2201M)

**3 à 10 fr. de Gain
accessoire**

peuvent être réalisés chaque jour par da-
mes et messieurs de toutes conditions. Travail
industriel, à domicile, colportage, écritures
et représentation. Offres à la Maison:
W. RAST à Genève.

VOITURES

A vendre deux calèches
encore en bon état à 1
et 2 chevaux.

S'adresser à J. Gygli,
voiturier, Vevey.

CLICHÉS

pour insertions, prix courants, catalogues, etc. Dessins et clichés pour mar-
ques de fabrique à déposer.

Galvanos

Travaux garantis et soignés. Demandez prix et renseignements à F. Fässler,
Lausanne, Avenue du Léman 73. L2336M

Tous les Communiqués

pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc.,
ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
Annonce

Fromages

L'envoi du fromage gras vieux (de
l'Emmenthal) à partir de 5 kg. à 85
centimes le demi kilog, contre remb.
J. Stadelmann, commerce de fromages
Zürichstrasse 63, Lucerne.

KROPPGEIST
best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke
geschwollene Häute m. atembeschwerden
verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlt
Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (26)

Un Rival

XX

Celui-ci, le voyant inanimé, la tête penchée, le corps flasque, se demanda si dame Nature n'allait pas se substituer à lui pour l'exécution d'une tâche funèbre en somme assez désirable, mais que lui se sentait tout à fait incapable d'accomplir.

Après quelques moments d'attente, il le laissa glisser sur le sol et essaya de lui prendre le stylet, mais les doigts qui le retenaient étaient aussi rigides que ceux d'un homme mort. Tenant toujours le poignet, Herriard s'arrêta, perplexe. Que devait-il tenter? Comment cette affaire se terminerait-elle?

— Gastineau cria-t-il enfin, rendez-moi ce poignon.

Ses paroles demeurèrent sans réponse; le visage pâle ne donnait aucun signe de vie; les doigts rigides tenaient aussi fermement que jamais la longue lame flexible. Gastineau respira lourdement, soupirant plutôt, d'une manière angoissée, et à des intervalles considérables; ses yeux mi-clos semblaient ne rien apercevoir. Dans un silence horrible, intense, troublé seulement par cette respiration oppressée, les moments se traînaient lourdement. Est-ce que cet homme allait expirer? On l'eût dit... Son souffle paraissait, aux oreilles inexpérimentées de Herriard, comme un râle de mort. Il mourait évidemment. Sa force, à peine reconquise, avait fléchi sous cet effort démesuré; l'esprit avait trop demandé de ce corps à peine guéri.

— Gastineau!

Un sentiment de douleur généreuse envahit Geoffroy. Cet homme ne l'avait-il pas conduit au succès? N'était-il pas naguère encore son maître admiré et révééré? Devant cette fin si rapide, tous ses griefs s'envolaient.

— Gastineau!

Le corps qu'il avait devant lui tressaillit, et il lui sembla que les lèvres minces, presque rigides, balbutiaient quelques mots. Il se pencha, essayant de mieux entendre. Tandis qu'il faisait ce mouvement, l'état de l'homme

évanoui parut empirer; il gémit faiblement; son souffle sembla s'arrêter dans sa gorge; on eût dit que la fin était proche.

Proche... Comme Herriard, desserrant un peu son étreinte, se penchait encore, il sentit soudain son cou pris comme dans un étau par le bras du faux mourant, lequel, libérant son poignet, brusquement, se redressa d'un effort convulsif, tout en maintenant à terre son ennemi. La position des deux hommes venait d'être renversée et Herriard put voir, penchée sur lui, la face sardonique de l'autre, pleine d'un triomphe cruel.

— Mon cher Herriard, disait la voix railleuse, votre stupidité dépasse réellement les bornes! Quoi! pensez-vous vraiment pouvoir achever Paul Gastineau en le poussant contre le mur?

Il se mit à rire et Geoffroy vit l'éclair de l'acier qui allait le frapper. Il n'avait plus la force de lutter; les doigts féroces étreignaient impitoyablement sa gorge et tout le poids du corps de Gastineau lui écrasait la poitrine.

— Gastineau!... Au nom du ciel!

La réponse fut un rire ironique.

— Vous avez appris comment j'ai traité Martindale, je crois?

Ces mots lui parvenaient indistincts à travers le bourdonnement que son sang faisait

dans ses oreilles.

— Dangereux secret, ajouta la voix, trop dangereuse pour que je vous laisse vivre.

Gastineau se recula légèrement, sans doute pour mieux frapper.

Herriard eut un cri d'agonie; en même temps on entendit le bruit d'un coup violent frappé à la porte extérieure donnant sur l'escalier.

Herriard le perçut, voulut appeler, mais la main impitoyable qui lui tenait la gorge, le rendait muet. Pendant quelques secondes, un silence profond régna. Gastineau réfléchissait, formant un plan, cherchant quelle ligne de conduite il fallait adopter. La mort et la vie étaient dans la balance... Puis on entendit un second coup; d'un effort surhumain, Herriard se libéra partiellement, poussa un grand cri à demi étranglé. Le moment d'après, il était libre. Gastineau, d'un bond, s'était remis sur ses pieds, avait pris la clef dans sa poche, était sorti. Et lorsque Herriard parvint à se traîner dans l'antichambre, il avait disparu.

XXI
CONFESSION

Geoffroy Herriard était un corps solide, un esprit sain. Bientôt revenu de la terrible secousse physique et morale que le féroce agresseur lui avait imprimée, il se secoua, se ressaisit, se rendit compte de la raison qui

l'avait providentiellement délivré; quelque visiteur de hasard, lequel après avoir frappé en vain, s'était sans doute désisté, après lui avoir inconsciemment sauvé la vie. Mais ce qu'il comprit mieux encore, c'est que la partie n'était que remise, que l'ennemi ne tarderait pas à reparaitre, que sa chère Alexia, tout aussi bien que lui se trouvait exposée aux entreprises de cet homme sans conscience ni pitié, et qu'il ne pouvait enfin remettre un instant de plus le devoir de faire à sa fiancée la confession pleine et entière de tout ce que son passé contenait de pénible ou de dangereux, dût-il y perdre le cœur et la main de cette noble fille. Aussitôt sa résolution prise, il se hâta de réparer le désordre de sa toilette, et quittant son logis prit le chemin de Green street.

La marche à l'air pur de la nuit acheva de rendre l'équilibre à son esprit et à son corps enfiévré, et il avait à peu près reconquis sa physionomie habituelle, lorsque le valet de pied l'annonça chez les Rohnburg. Alexia était seule avec son frère quand il entra. Elle parut si heureuse de le voir, ses beaux yeux gris s'animent d'une expression si tendre et si confiante que le cœur de Geoffroy eut un bond de ressentiment contre le sort qui faisait de lui une fois de plus un messenger de malheur auprès d'elle. Avec un tact délicat, mêlé d'une

pointe de malice affectueuse, le comte se souvint à propos qu'il avait un travail à finir, et bientôt les deux amoureux restèrent seuls.

— Geoffroy, dit Alexia, examinant le visage qui se penchait sur elle pour un baiser, vous n'êtes pas vous-même ce soir; vous êtes triste. Qu'y a-t-il?

Il fit quelques pas impatients.

— Vous avez bien vu. Oui, je suis triste, tourmenté, malheureux, car j'ai des nouvelles qui vont vous peiner.

Elle se leva d'un bond, et debout près de lui, arrêta sur son visage un regard où il y avait autant de courage que de tendresse.

— Ami! fit-elle d'un ton ferme, dites-moi ce qu'il y a; dites-le moi tout de suite!

Il hésita un moment, comme prévoyant le danger que le choc pourrait apporter. Puis il dit:

— Paul Gastineau...
— Gastineau murmura-t-elle.
Et une grande pâleur s'étendit sur son visage.

— Paul Gastineau est vivant.
— Ah!...

Elle serra fortement ses lèvres, porta la main à son front, comme cherchant à rassembler ses idées, à saisir tout ce que cette nouvelle pouvait lui présager d'affreux. Avec une délicatesse tendresse, Geoffroy attendit en silence. En ce moment, il ne pouvait augmenter ni adoucir

l'amertume de sa communication.

— Vous l'avez vu? demanda-t-elle enfin.

Il s'inclina affirmativement. Puis il la prit dans ses bras, et doucement l'embrassa.

— Ma chérie! ma douce chérie! murmura-t-il.

— Geoffroy, dites-moi tout implora-t-elle.

— Je dirai tout! répliqua-t-il, tremblant à l'idée des conséquences que son aveu pouvait entraîner.

— Ah! je comprends; il est toujours le même, haïssable, terrible, déterminé! fit-elle avec un frisson. Ceux qui disaient l'avoir vu dans les rues de Londres avaient raison, après tout! Mais vous, Geoffroy, comment l'avez-vous rencontré? Vous disiez que vous ne le connaissiez pas dans les jours anciens, avant sa mort présumée? Parlez vite... Je ne peux comprendre ce qui est arrivé.

S'étant assis tout près d'elle, Geoffroy prit la main d'Alexia et se prépara à parler.

— Je ne sais comment m'y prendre, dit-il d'une voix troublée, car mon histoire entraîne un aveu qui peut m'enlever ce que j'ai de plus cher au monde. Cependant, il faut que je vous dise tout, absolument tout. Je me confie à votre amour et à votre noblesse d'âme pour me juger loyalement. Promettez-moi de ne pas condamner avant d'avoir entendu ma confession tout entière. Je vous jure que je ne chercherai rien, que je n'atténuerai rien; vous sa-

rez l'histoire de ma vie comme je la sais moi-même.

La main qu'il tenait emprisonnée serra la sienne avec confiance; mais il l'abandonna, car il voulait épargner à Alexia la peine de la retirer lorsqu'elle connaîtrait son lamentable secret.

Il lui conta toute sa vie, depuis sa première rencontre avec Gastineau; il la lui dit brièvement succinctement, mais sans rien omettre, rien de ce qu'un juge sans pitié lui aurait demandé d'avouer. Alexia écoutait, le visage à demi détourné. De temps à autre, une exclamation d'étonnement lui échappait, car cette confession était la plus étrange qu'une femme eût jamais entendue de la bouche d'un homme aimé. Une fois ou deux, elle l'arrêta pour demander une explication concernant les agissements inouïs de Gastineau. Ce fut tout. Elle écouta jusqu'à la fin sans aucun signe d'impatience, et il n'aurait pu dire l'effet que produisaient ses paroles. Il avait peur. A mesure qu'il avançait l'aveu lui devenait plus pénible, le passé lui paraissait plus terriblement condamnable. Cependant, il ne cacha rien, bien persuadé aujourd'hui que seule la vérité devait exister entre lui et Alexia; d'ailleurs, n'était-ce pas la seule expiation qui fût à sa portée?

Quand il eut tout dit:

— Mon excuse, si c'en est une, fit-il d'un

accent de regret passionné; la voici; je ne savais pas ce que je faisais!... C'est en vous aimant, c'est à la flamme de votre regard loyal que j'ai été éclairé. Ah! si vous saviez combien je me suis haï moi-même pour ces années de fraude morale et de faux semblants! combien j'ai lutté avant de vous déclarer mon amour, moi si indigne de votre tendresse, lutté jusqu'au jour où cet amour fut plus fort que mon remords!... Mais je veux que vous sachiez que du jour où je vous ai aimée, j'ai pris la résolution d'en finir avec ma situation équivoque, et de briser les liens qui m'enchaînaient. La délivrance est venue, que le Ciel en soit loué! Je suis un homme libre, et vous êtes, si le faut, si vous le demandez, une femme libre, dont la vie ne se croiera plus avec la mienne désormais.

Il s'arrêta, comme suspendu à sa réponse. A sa joie indicible, elle remit sa main dans la sienne, et dans ses yeux il revit le bonheur.

— Alexia! cria-t-il, délivré d'une horrible crainte. (Et s'agenouillant devant elle, il l'embrassa avec ferveur.) Alexia, pouvez-vous encore m'aimer?

— Pourquoi pas? répondit-elle. Quelle barrière y a-t-il entre nous? Vous avez été pris au piège par l'esprit le plus subtil et le plus pervers de la terre, voilà tout.

— Mais le mensonge vivant que j'ai été?

dit-il, résolu à ne rien atténuer, et sentant qu'un pardon aussi prompt était plus qu'il ne méritait.

Elle eut un sourire de douce protestation.

— Ces paroles sont excessives, Geoffroy Herriard n'est pas, heureusement pour lui, l'égal intellectuel de Paul Gastineau, mais il ne s'ensuit nullement qu'il ne soit pas quand même un homme de valeur.

— Du moins, dit-il, renaissant à l'espoir sous sa douce influence, la conduite de votre procès m'appartient en propre.

— Je l'ai compris d'après votre récit, et j'ai été bien heureuse de pouvoir le constater.

— Si c'eût été lui qui, par mon organe, eût remporté la victoire, je ne crois pas que j'eusse osé vous demander de devenir ma femme, repris-il avec feu. Mais en cette affaire, j'ai suivi ma propre voie, et j'ai été foncièrement honnête.

— Et intelligent, et brave et chevaleresque! Et vous pensez, Geoffroy, que la femme qui a fait profession de vous aimer pourrait reconnaître tout cela en rejetant maintenant votre amour parce qu'elle sait que vous avez été pris dans le filet de notre ennemi commun? Vous auriez dû me connaître mieux, mon ami.

— J'ai une bonne et grande nouvelle à vous apprendre, dit Geoffroy après quelques instants d'entretien purement personnel: l'homme qui a tué Martindale est découvert.

à suivre.